



# BOURSE DE LYCEE 2021-2022

La campagne de bourse de lycée 2021-2022 se fera en 2 périodes :

- Du 17 mai au 06 juillet 2021 inclus au collège,  
OU
- Du 2 septembre au 21 octobre 2021 inclus dans le futur lycée de votre enfant.

Cette année, **la plateforme de saisie** des demandes de bourse en ligne **ne sera fonctionnelle qu'à compter du 21/06/2021**

Trois choix s'offrent à vous:

1- Faire votre demande en ligne sur le portail scolarité en utilisant votre compte Educonnect pendant les périodes d'ouverture et seulement à partir **du 21/06/2021**,

2- Faire votre demande sur un formulaire papier joint à ce courrier, le remplir, joindre les pièces demandées et les déposer dès à présent au collège (à l'accueil pour les parents ou à la vie scolaire pour les élèves) ou pendant la 2<sup>e</sup> campagne au lycée.

3- Faire votre demande sur un formulaire de demande de bourse remplissable (fichier PDF) téléchargé sur le site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr) ou sur le site du collège : [college-lechaudron.ac-reunion.fr](http://college-lechaudron.ac-reunion.fr). Ce formulaire au format PDF rempli accompagné de toutes les pièces justificatives scannées sont à envoyer par courriel à l'établissement à l'adresse [ce.9741208v@ac-reunion.fr](mailto:ce.9741208v@ac-reunion.fr) **avant le 30/06/2021**.

Un accusé de réception vous sera remis pour toute demande.

**Vous trouverez plus d'informations (critères d'obtention, justificatifs à fournir, ...) sur la notice jointe au formulaire.**



## BOURSE DE LYCÉE 2021-2022

**À RETOURNER À LA VIE SCOLAIRE avant le jeudi 03 juin 2021**

Élève :

Nom : .....Prénom : .....Classe : 30...

Responsable (qui va faire la demande) :

Nom : .....Prénom : .....

- Je vais faire la demande en ligne
- Je vais envoyer la demande par courriel
- Je vais déposer la demande papier
  
- Je ne fais pas de demande (je ne remplis pas les conditions, ...)

Date :

Signature :